

QUE RESTE-T-IL VRAIMENT DANS NOTRE POUBELLE GRISE ?

La poubelle grise est destinée aux déchets qui ne peuvent ni être compostés, ni être recyclés. Pourtant, en l'analysant, on constate qu'elle contient encore de nombreux déchets qui pourraient être mieux triés.
Décryptage.

223 KG
DE DÉCHETS RÉSIDUELS PAR HABITANT/AN
69%
QUI POURRAIENT ÊTRE ÉVITÉS
97%
QUI SONT VALORISÉS

PAGE 2

ANALYSER

Dans la poubelle grise : des déchets encore mal triés

PAGE 3

COMPRENDRE

Les résidus de l'incinération des déchets

PAGE 4

AGIR

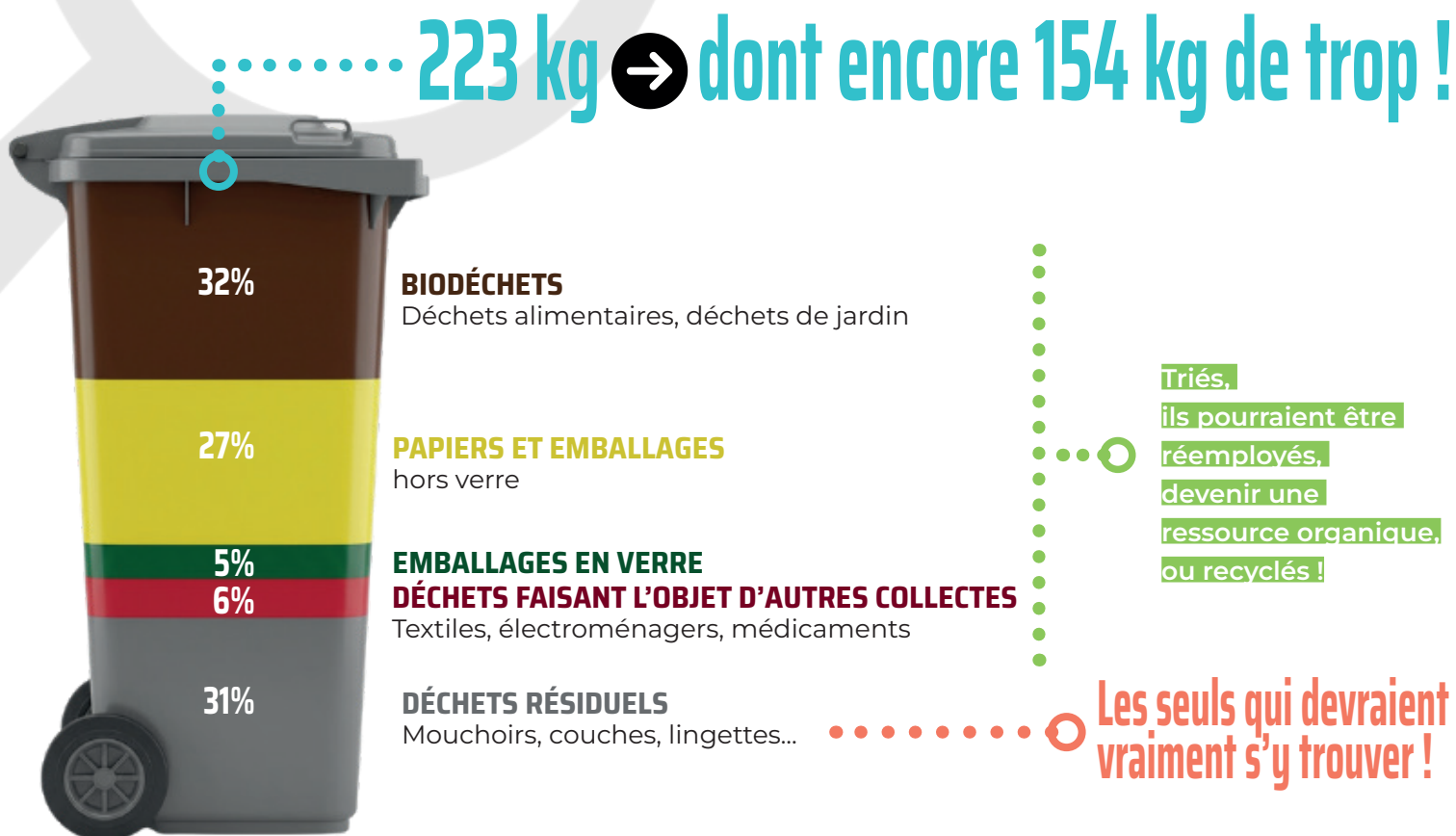
Réduire ses déchets : des gestes simples au quotidien

DANS LA POUBELLE GRISE : DES DÉCHETS ENCORE MAL TRIÉS

Chaque jour, les habitants du territoire du SITOM Nord-Isère déposent leurs sacs d'ordures ménagères résiduelles dans la poubelle grise. Ces déchets sont collectés par les collectivités et syndicats en charge de la collecte, et sont acheminés vers le Pôle Déchets-Énergies de Bourgoin-Jallieu pour leur traitement.

Que contient réellement cette poubelle ?

Pour répondre à cette question, des analyses appelées **caractérisations des déchets** sont régulièrement réalisées à la fois au niveau national ainsi qu'à l'échelle locale. Elles consistent à étudier la composition des sacs afin d'identifier les différents types de déchets présents. Voici les derniers chiffres au niveau national.



Source : Ademe MODECOM 2024

LES RESTES ALIMENTAIRES : PLUS UTILES CHEZ VOUS QUE CHEZ NOUS !

Les déchets alimentaires représentent une part importante des biodéchets contenus dans la poubelle grise : épluchures, restes de repas, marc de café ou encore coquilles d'œufs.

Ces déchets peuvent être facilement compostés, permettant de réduire la quantité de déchets collectés tout en produisant un **compost naturel utile pour le jardin**.



LES RÉSIDUS DE L'INCINÉRATION DES DÉCHETS

COMPRENDRE

Au sein du Pôle Déchets-Energies de Bourgoin-Jallieu où elles sont réceptionnées, les ordures ménagères résiduelles sont incinérées pour produire de l'énergie pour le territoire berjallien.

Sauf que tout ne brûle pas.

PÔLE DÉCHETS-ÉNERGIES

Unité de valorisation énergétique
des ordures ménagères résiduelles à Bourgoin-Jallieu

traitement
des fumées

Les Résidus
d'Épuration
des Fumées
d'Incinération des
Ordures Ménagères
(REFIOM)

REFIOM
35 kg/t

combustion

sont un condensé des polluants contenus dans les fumées. Ils sont captés pendant le processus de traitement des fumées. Les REFIOM sont par définition très toxiques et sont donc acheminés dans des installations de stockage pour déchets dangereux.

Les métaux

sont récupérés en sortie du four.
La matière est ensuite recyclée.

Métaux ferreux
17 kg/t

Électroaimant
(déferrailage)

Séparateur
à courant de Foucault (réalisé sur l'IME)

Métaux non-ferreux
3 kg/t

Mâchefers
185 kg/t

Les mâchefers

sont les résidus qui subsistent après la combustion des déchets. Ils sont évacués vers une Installation de Maturation et d'Élaboration (IME) pour maturation avant préparation pour être ensuite utilisés en technique routière (sous-couche de route) et certains travaux d'aménagement.

MÉTAUX, VERRE, ELECTRONIQUE... ERREUR D'ITINÉRAIRE !

Ne jetez plus ces déchets dans la poubelle grise. L'incinération est un **détour inutile et polluant** : le verre ne brûle pas, le métal abîme les fours et l'électronique devient dangereux. Prenez la bonne route !



Les métaux : dans le bac de tri pour renaître en nouveaux objets.

Les emballages en verre : à la colonne de verre pour être recyclé à l'infini !



L'électronique : à la déchèterie ou dans un point de collecte pour traiter les composants sensibles.



AGIR RÉDUIRE SES DÉCHETS : DES GESTES SIMPLES AU QUOTIDIEN

Le meilleur déchet est celui que l'on ne produit pas !

Passer de la culture du «tout-jetable» à celle de la consommation responsable est aujourd'hui une nécessité. **Mais par où commencer ?**

La méthode 3R

RÉDUIRE

Privilégier les produits en vrac, éviter les suremballages et choisir des produits durables plutôt que jetables.

RÉUTILISER ET RÉEMPLOYER

Avant de jeter, demandons-nous si l'objet peut être réparé, donné à une association ou transformé. Ce sont les piliers de l'économie circulaire.

RECYCLER

Bien trier permet de réintroduire la matière dans le cycle de production et limiter ainsi l'épuisement des ressources matière et organique.

4 habitudes pour un impact immédiat



LE STOP-PUB

Un geste simple qui permet d'économiser jusqu'à 30 kg de papier par an et par foyer. Autocollants disponibles gratuitement dans vos mairies.



LA LUTTE CONTRE LE GASPILLAGE ALIMENTAIRE

Acheter selon ses besoins, cuisiner les restes et surveiller les dates de péremption permet de réduire le volume de nos sacs noirs.



L'EAU DU ROBINET

En buvant l'eau du réseau public, on évite des dizaines de bouteilles en plastique. Une gourde est l'alliée parfaite de vos déplacements.



LE COMPOSTAGE DE PROXIMITÉ

Près d'1/3 de notre poubelle grise est composé de déchets organiques. Composter transforme vos épluchures en ressources pour la terre.

LE POIDS CACHÉ DU SMARTPHONE !

Un smartphone pèse à peine 200g, mais sa fabrication mobilise environ **70kg de ressources**.

Pourquoi ? Parce qu'il faut extraire et traiter de grandes quantités de minerais pour obtenir quelques grammes de métaux (cuivre, or, lithium...).



Pensons à la planète, gardons-le plus longtemps et recyclons-le lorsqu'il n'est plus réparable !

À qui m'adresser ?

Le SITOM Nord-Isère gère le traitement de la poubelle grise. Pour toute question relative à la distribution de composteurs, aux gestes de tri, aux déchèteries, retrouvez votre interlocuteur en renseignant votre commune sur <https://sitom-ni.fr/que-faire-de-mes-dechets-a-qui-m-adresser.php>

SITOM
Nord-Isère

Avenue des Frères Lumière - CS 42008
38307 BOURGOIN-JALLIEU Cedex
04.37.03.23.90
contact@sitom-ni.fr

sitom-ni.fr



ENGAGÉ POUR OPTIMISER
SA PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE
LE SITOM NORD-ISÈRE EST CERTIFIÉ

